



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

SEANCE DU 16 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 16 Février à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis salle du conseil en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Etaient présents : tous les membres à l'exception de AURIOL René, DUSSES Jacques, DARRIBERE Patrick, BREVET Véronique et ETCHEVERRY Anne qui ont donné respectivement pouvoir à HIRIGOYEN Philippe, RONDET Chantal, DELPUECH Jean-Luc, MAÏS Jean-Michel, FRACCHETTI Bernard.

Absent excusé : LAPENU Marie-Josée, BELLOCQ Aurélien.

Monsieur le Maire, après avoir procédé à l'appel, soumet le précédent compte-rendu au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité et désigne Madame SALLABERRY Muriel en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour relative à une demande de subvention au titre de la DETR pour la construction de la nouvelle salle de sports pluridisciplinaires.

Puis, Monsieur le Maire communique les décisions qu'il a prise en vertu de délégations confiées par le conseil :

- Avenant n°1 au lot VRD Soubestre du marché des vestiaires du stade : + 5 464,54 € H.T. portant le marché à 115 290,73 € H.T.
- Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de la mairie : + 17 233,79 € H.T. portant le marché à 71 233,79 € H.T.
- Avenant n°1 au marché de rénovation des sanitaires du camping au lot 3 Menisol : + 826,00 € H.T. portant le marché à 14 129,83 € H.T.
- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour le budget camping : 200 000 € à ESTER +0,50%.



2023-02-16-01/01 TARIFS ANNEXES DU CAMPING MUNICIPAL

Madame Benoit-Delbast, Adjointe en charge du camping présente les tarifs annexes aux tarifs de location (canoés, piscine, etc...). Ceux-ci sont approuvés à l'**unanimité**.

Il est rappelé qu'il va falloir encourager le remplacement du gaz par la cuisson électrique dans les chalets.

2023-02-16-02/02 GARANTIE FINANCIERE POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX CDC HABITAT SOCIAL

Les membres du conseil accordent, à l'**unanimité**, la garantie de la Commune pour un emprunt de 87 800,24 € contracté par CDC Habitat Social dans le cadre de la réalisation de logements sociaux, Résidence Loustaou, répartis en 2 T2, 2 T3, 2 T4.

2023-02-16-03/03 REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Madame Chessoux fait part que le texte de loi qui rendait obligatoire le reversement d'une part du produit de la taxe d'aménagement aux EPCI, a été abrogé. Ainsi donc, le conseil annule la délibération qui avait mis en place le reversement à MACS de 100% du produit de la Taxe d'Aménagement sur les zones d'activités économiques.

Une fraction réduite à 20% du produit est conservée pour reversement.

Unanimité.

2023-02-16-04/04 ACQUISITION DE BIENS MATERIELS AU LOCAL COMMERCIAL DE LA PLAGES

Le bail du Chris n'étant pas renouvelé, les locataires sortants ont proposé la reprise de certains biens immobiliers, après un abattement de 40% pour vétusté (estrade, volets roulants, etc.).

Le total de la reprise est de 9 521,15 €.

Adopté à l'**unanimité** (J. Chaves ne prenant part ni au débat, ni au vote).

2023-02-16-05/05 ATTRIBUTION DES COMMERCES DE LA PLAGES

Monsieur le Maire fait savoir qu'une procédure d'appel public à candidature pour l'occupation des deux commerces de la plage pour les années 2023 à 2026 a été lancée en fin d'année et 8 candidats ont soumis.

Après analyse des candidatures, il a été proposé d'attribuer le local Est à Madame Goujon SAS Danoline et à Madame Ringeval, le K'OSY, le local Ouest.

Adopté à l'**unanimité**.

2023-02-16-06/06 DENOMINATION DE VOIES

A l'**unanimité**, les membres du conseil municipal décident de dénommer un chemin rural rue du Marais, « Chemin du Héron », et une voie rue de Toulet, « rue de Marthote ».

2023-02-16-07/07 TRAVAUX FORESTIERS 2023. PROGRAMME DES COUPES

Monsieur Bernard Fracchetti, conseiller municipal en charge de la forêt, présente le programme des coupes pour l'année 2023.

Le produit attendu est de l'ordre de 150 000 euros.

Unanimité.

2023-02-16-08/08 CONCESSIONS ABANDONNEES AU CIMETIERE

Depuis plusieurs décennies le cimetière ancien comporte des sépultures en l'état manifeste d'abandon. Des constats ont été faits, et des affichages sur place au lieu même des emplacements ont été réalisés pour que les familles concernées - pour le cas où elles seraient encore dans l'intention de conserver et réhabiliter ces sépultures - se manifesteraient.

Après 5 ans de procédure, il y a 143 tombes répertoriées susceptibles d'être détruites, les reliques et ossements étant conservés dans le cimetière.

Le Conseil autorise à l'**unanimité** la procédure de reprise.

2023-02-16-09/09 ADHESION A LA CONVENTION VIGIFONCIER

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, approuve l'adhésion à la convention mise en place par la SAFER afin de prendre connaissance des transactions foncières sur le territoire communal.

2023-02-16-10/10 TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil approuve à l'**unanimité** la création de postes suite à des succès à des examens et pour stagiairiser deux agents administratifs.

2023-02-16-11/11 STRATEGIE DU TRAIT DE CÔTE

Le conseil municipal approuve à l'**unanimité** l'adhésion à un groupement de commande réunissant les communes de Capbreton – Labenne – Hossegor qui va lancer les consultations relatives à la lutte contre l'érosion de la bande côtière.

M. le Maire rappelle que la Commune de Capbreton sera le chef de file du groupement, chaque commune étant en charge de l'exécution du marché.

Cette stratégie du trait de côte va bénéficier de fonds de l'Europe, la Régie et le Département pour tous les axes, dont la sensibilisation à l'érosion, les études générées, la mise en place de panneaux explicatifs, et les actions de stabilisation des dunes.

Séance levée à 19h34

A Labenne, le 17 Février 2023
Le Maire,

Jean-Luc DELPUECH



La secrétaire de séance,

Muriel SALLABERRY